

Covid-19 : annonce d'une aide exceptionnelle pour les jeunes de moins de 25 ans

04/05/2020

Lundi 4 mai, **Le Premier ministre a annoncé devant le Sénat qu'une aide de 200 euros serait versée à 800 000 jeunes de moins de 25 ans** «précaires ou modestes». Cette somme sera versée :

- début juin aux étudiant-e-s ayant perdu leur travail ou leur stage et aux étudiant-e-s ultramarins isolé-e-s qui n'ont pas pu rentrer chez eux ;
- mi-juin aux jeunes de moins de 25 ans, précaires ou modestes, qui touchent les aides pour les logements (APL).

Le 20 avril 2020, le **Forum Français de la Jeunesse** (FFJ) était signataire d'un [communiqué de presse](#), aux côtés de neuf autres organisations de jeunesse, pour alerter le Gouvernement sur la situation des jeunes les plus fragiles et plus précaires. **Le FFJ salue donc cette annonce**, qui constitue un premier pas nécessaire pour des centaines de milliers de jeunes entre 18 et 25 ans, jusque là non concerné-e-s par l'aide exceptionnelle annoncée par Édouard Philippe le 15 avril 2020.

Rappelons que **la singularité des jeunes âgé-e-s de 18 à 25 ans est malheureusement de ne disposer d'aucun filet de sécurité** et que la période de confinement actuelle est synonyme d'une paupérisation accrue pour les jeunes travailleur-euse-s, les étudiant-e-s ou encore demandeur-euse-s d'emploi.

Si cette aide va enfin permettre à des centaines de milliers de jeunes de respirer financièrement, elle n'est que ponctuelle et son montant largement inférieur au niveau du RSA. **Il est donc nécessaire d'aller plus loin** puisque cette période de crise sanitaire annonce une crise économique et sociale durable. Le FFJ souhaite alerter le Gouvernement sur les points suivants :

- Il est vital de préparer dès maintenant l'insertion des 700 000 futur-e-s diplômé-e-s en rétablissant **l'aide à la recherche d'un premier emploi** (ARPE), supprimée depuis le 1er janvier 2019, pour leur garantir un filet de sécurité dans un contexte de crise à venir du marché du travail.
- Au sortir du confinement, **le FFJ souhaite que le Gouvernement investisse en priorité sur les dispositifs d'insertion des jeunes** les plus fragiles et les plus précaires, en généralisant massivement la **Garantie Jeunes** et le parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) ;
- Dans les prochains mois, nous demandons enfin au Gouvernement de tout mettre en œuvre pour **permettre aux jeunes de moins de 25 ans d'accéder dans les meilleurs délais à des ressources**, que ce soit par l'ouverture du RSA ou la création d'un revenu universel d'activités.

Le FFJ se tient à la disposition du Ministère des Solidarités et de la Santé ainsi que du Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse pour construire ensemble des solutions durables pour tous les jeunes.

Le Forum Français de la Jeunesse (FFJ) est né en 2012 et regroupe les principales organisations nationales gérées et animées par des jeunes de moins de 30 ans. Ces structures sont aussi bien des organisations représentatives des étudiant-e-s et lycéen-ne-s, des associations, des mutuelles étudiantes, que des mouvements politiques de jeunesse.

CONTACT PRESSE :

Anthony Ikni
Délégué général
06 75 33 94 44
info@forumfrancaisjeunesse.fr